



Concours des Maisons Fleuries 2024

Madame, Monsieur,

Comme chaque été, la Municipalité vous invite à participer au **Concours des Maisons Fleuries**. Les critères de notation seront avant tout basés sur le fleurissement, la propreté des abords, l'utilisation des matériaux locaux mais aussi sur l'éco-jardinage, tels que les bacs à compost ou les récupérateurs d'eau.

Je vous félicite par avance pour votre travail. Le jury visitera les espaces à juger des candidats du **29 juillet au 2 août**, toutes catégories confondues. Aussi, pensez à laisser votre espace libre d'accès.

La date limite d'inscription est le mardi 16 juillet inclus. Le règlement est disponible en mairie ou sur le site www.mairie-prazsurarly.fr.

Je vous remercie pour votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.



Le Maire, Yann JACCAZ

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

à retourner en mairie ou par mail le mardi 16 juillet au plus tard

NOM Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

Information complémentaire :

COCHEZ LA CATÉGORIE À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE :

- ☐ Balcons
- ☐ Chalets avec potager
- ☐ Chalets sans potager
- ☐ Copropriétés entretien bénévole
- ☐ Fermes
- ☐ Hébergeurs professionnels (hôtels, campings, centres de vacances...)
- ☐ Jardins partagés
- ☐ Restaurants / Autres commerces (à préciser :)
- ☐ Rez-de-jardin

Fait à, le

Signature :